Qualités requises :

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Être organisé(e)
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Le sens du relationnel (à l'écoute, discrétion, amabilité ...)
- Bonne condition physique
- Respect du secret professionnel

Poursuites d'études :

Les poursuites d'études possibles après l'obtention du CAP AAGA sont :

- MC-AD Mention Complémentaire Aide à Domicile
- BAC PRO ASSP Accompagnement Soins et Services à la Personne
- BAC PRO AEPA Animation Enfance et Personnes âgées
- BAC PRO HPS Hygiène-Propreté-Stérilisation
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

RETROUVEZ-NOUS:

Sur le site du lycée :

https://lyceejeanracine.fr/wdps/index.php/category/le-lycee/la-sep/cap-agaa/

Sur l'Instagram :

@LYCEEJR80500

Sur Facebook:

http://www.facebook.com/CAPATMFC DEMONTIDIDER

Nous contacter:

Ce.0801853e@ac-amiens.fr

03 22 98 31 60





CAP AAGA

Agent

Accompagnant

au Grand Age



La formation

Le (la) titulaire du CAP AGENT ACCOMPAGNANT au GRAND ÂGE accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.

Elle ou il exerce ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

Le professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale en fonction de ses capacités et de ses choix

Durée de la formation :

La durée du CAP AAGA est de 2 ans.

Public concerné:

- Elèves de 3ème (générale, SEGPA, ULIS, prépa métier)
- Elèves ayant déjà un autre CAP

Programme de la formation :

Bloc 1: Service et entretien dans l'environnement collectif de la personne :

- Mettre en place et servir les repas
- Remettre en état les espaces collectifs ainsi que les matériels utilisés
- Entretenir le linge

Bloc 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé :

- Appliquer les mesures pour favoriser le sommeil, le confort
- Aider dans les activités, les déplacements
- Habillage, déshabillage
- Aide aux repas
- Repérer les signes de problèmes de santé
- Entretenir et personnaliser
 l'espace privé des personnes





Période de stage :

La durée de formation en milieu professionnel est de 14 semaines sur les 2 années.

A réaliser dans des structures collectives telles que (EHPAD, résidence autonomie, foyer résidence...)

Enseignement professionnel:

- Remise en état des matériels et espaces collectifs
- Mise en place et service des repas
- Entretien du linge
- Chef d'œuvre
- Co-intervention mathématiques et français
- Accompagnement personnalisé

Enseignement général :

Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-physiquechimie, prévention santé environnement, langue vivante, arts appliqués